



Apprentissage



Qualifier pour développer,
innover pour réussir

Lieu de la formation : Siège social

15 rue des Convalescents 13001 Marseille

accueil@cfbt-asso.com

Tél. 04 91 90 78 53 - Fax 04 91 56 14 21

Responsable de la formation : Pierre SANTA-MARIA

pierre.santamaria@cfbt-asso.com

> CAP Electricien

Diplôme national de **niveau 3 européen** (ex niveau V) permettant d'acquérir les techniques de base nécessaires à un professionnel qualifié dans les métiers de l'électricité.

> QUALIFIER

Présentation générale

Le CAP électricien forme des techniciens capables de mettre en œuvre et d'intervenir sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique, et qui prennent en compte les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques.

Contenu et organisation de la formation

La formation s'étend sur 2 ans et comprend **835 heures d'enseignements au CFA**, en alternance avec les temps de travail au sein de l'entreprise d'accueil agréée pour former des apprentis. Une semaine de révision est prévue avant l'examen.

Modules d'enseignement

- Français
- Histoire-géographie – enseignement moral et civique
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques
- Prévention santé environnement
- Réalisation d'une installation
- Mise en service d'une installation
- Maintenance d'une installation
- Éducation physique et sportive

> DÉVELOPPER

Objectifs du diplôme

Offrir une solide formation en électricité afin de permettre au diplômé d'entrer rapidement dans la vie active en tant qu'employé qualifié.

Compétences à acquérir

Le titulaire du diplôme doit être capable de

- Acquérir des connaissances et développer des savoir-faire professionnels dans les différents domaines d'installation.
- Installer des équipements électriques : façonner canalisations et supports, mettre en place les matériels, raccorder les appareils.
- Mettre en service : effectuer les essais de sécurité, effectuer ou participer à la mise en service de l'installation, participer à la livraison de l'installation.
- Assurer la maintenance : exploiter une procédure détaillée d'aide au dépannage, dépanner l'installation par échange des éléments défectueux.

> INNOVER

Un établissement où les apprenants sont acteurs de la vie du centre et prennent part à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Un établissement où les apprenants sont à l'initiative des projets socio-éducatifs et co-rédigent les chartes de vie collective, pour le bon usage des ressources informatiques et d'engagement pour un développement durable et solidaire.

Un établissement engagé dans la transition numérique au service de la pédagogie et des apprenants.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Parcours de formation individualisé.
- Aucune sélection à l'entrée et un accompagnement pour accéder à la réussite.
- Enseignement personnalisé en fonction des besoins de chaque apprenant.
- Suivi individualisé de la formation par l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation) : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives.
- Temps de régulation collective et individuelle permettant à chaque apprenant de prendre du recul et d'analyser son parcours.

Un lien permanent CFA-apprenti-entreprise

- Livret de liaison pédagogique entre le CFA et l'entreprise, utilisé par l'apprenti, le formateur et le maître d'apprentissage.
- Visites en entreprise de l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation).
- Rencontre avec les maîtres d'apprentissage en début de cycle, puis en cours de formation.
- Mobilisation d'un réseau d'entreprises d'accueil.

Des démarches administratives accompagnées

Les coordonnateurs relations entreprises et les formateurs :

- mettent en contact les employeurs et les candidats-apprentis,
- accompagnent les employeurs dans leurs démarches administratives.

> RÉUSSIR

Notre centre prend en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents filières.

Débouchés du diplôme

- Ouvrier professionnel, monteur électricien.
- Évolution possible dans le métier : le titulaire de ce diplôme peut envisager, après avoir acquis une expérience professionnelle suffisante, de créer et gérer sa propre entreprise.

Entreprises concernées

Entreprises de toutes tailles, dans l'ensemble des secteurs d'activités (industriel, tertiaire et bâtiment), principalement les entreprises du bâtiment, artisans électriciens.

Perspectives, suites de parcours, équivalences et passerelles

- Le titulaire du CAP Electricien possède une qualification reconnue et suffisante pour entrer dans la vie active mais il lui est possible de poursuivre à des niveaux supérieurs avec un Brevet professionnel électricien, un Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ou un Bac pro Systèmes numériques.
- Équivalence avec des blocs de compétences d'autres certifications professionnelles : nous consulter.

